

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 16 JANVIER 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2016;
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de la Société d'entreprises générales Pajula Itée pour le 71, rue des Fabricants afin de permettre la construction d'un bâtiment principal sur le terrain;
 - 4.2 Dérogation mineure de Carrosserie du Parc inc. pour le 742, avenue des Forestiers afin de régulariser l'implantation du garage détaché ainsi que celle des conteneurs sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de la Société en commandites Place Centre-Ville d'Amos pour le 82, 1^{re} Avenue Est afin de permettre l'installation d'enseignes sur le bâtiment;
 - 4.4 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale de la Société en commandites Place Centre-Ville d'Amos pour le 82, 1^{re} Avenue Est afin de permettre l'installation d'enseignes sur le bâtiment;
 - 4.5 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale de Re/Max Harricana inc. pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 2, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.6 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale de la Caisse populaire d'Amos pour le 2, rue Principale Nord afin de permettre l'installation d'une enseigne directionnelle perpendiculaire sur le bâtiment;
 - 4.7 Nomination de deux membres au sein du comité consultatif d'urbanisme;
 - 4.8 Choix des employés chargés de remplir la fonction de « personne désignée » en vertu de l'article 5 du règlement # 92 de la MRC d'Abitibi, sur la gestion des cours d'eau;
 - 4.9 Engagement de participation au projet de plateforme de compostage de la MRC d'Abitibi;
 - 4.10 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2017;
 - 4.11 Autorisation de présenter une demande d'aide financière pour le Centre d'exposition d'Amos auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre du Programme de soutien à la mission 2017-2021;
 - 4.12 Autorisation de présenter au Conseil des arts et des lettres du Québec une demande d'aide financière pour le Théâtre des Eskers dans le cadre du Programme de soutien à la mission 2017-2021;

4.13 Comptes à payer au 31 décembre 2016;

4.14 Acceptation d'une offre de services professionnels de la firme d'ingénierie Stantec experts-conseils ltée pour la surveillance de travaux de réfection de certains chemins ruraux et urbains;

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-941 concernant un programme de revitalisation de bâtiments du centre-ville et de certains secteurs commerciaux de la Ville d'Amos ;

5.2 Adoption du règlement n° VA-942 concernant un programme de revitalisation des enseignes du centre-ville d'Amos;

5.3 Adoption du règlement n° VA-943 décrétant des travaux de réfection sur une partie du chemin Croteau et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

5.4 Adoption du règlement n° VA-944 décrétant des travaux de rechargement du chemin Lecomte et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

5.5 Adoption du règlement n° VA-945 décrétant des travaux de réfection sur la route de l'Hydro et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

5.6 Adoption du règlement n° VA-946 décrétant des travaux de réfection sur une partie de la route 395 Nord et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

5.7 Avis de motion – règlement n° VA-947 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville;

6. Dons et subventions :

6.1 Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires du lac Arthur;

7. Informations publiques;

7.1 Félicitations à Nicolas Roy;

7.2 Statistiques de la construction au 31 décembre 2016;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.